



PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne, tenue à la salle des délibérations sise au 80, rue Principale, à Sainte-Christine-d'Auvergne, le 23 avril 2018 à 19 h 30.

SONT PRÉSENTS:

M. Raymond Francoeur	Maire
M. Marc Ouellet	siège #1
M. Sébastien Leclerc	siège #2
M ^{me} Linda Morin	siège #3
M ^{me} Sylvie Duchesneau	siège #4
M. Steeve Paquet	siège #5
M. Jean-François Lauzier	Siège # 6

Formant quorum sous la présidence de M. Raymond Francoeur, maire. M^{me} July Bédard, directrice générale, secrétaire-trésorière, est présente à cette séance.

CONSTATATION DE L'ENVOI DE L'AVIS DE CONVOCATION

Il est constaté que l'avis de convocation a été dûment signifié à tous les membres du conseil et mention en est faite au procès-verbal.

102-04-18

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS LAUZIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

103-04-18

PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT ET DES ÉTATS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

Madame Marie-Claude Lachance, du bureau de comptables agréés Lemieux Nolet, procède à la présentation du rapport de l'audit indépendant sur les états financiers consolidés et du rapport financier consolidé 2017 pour la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne.

Monsieur Raymond Francoeur invite les membres du conseil ainsi que l'assistance à formuler leurs questions à l'auditeur.

104-04-18

ADOPTION DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT ET DES ÉTATS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

IL EST PROPOSÉ PAR M. SÉBASTIEN LECLERC
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du conseil adoptent le rapport de l'auditeur indépendant et les états consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017, tel que présenté le 23 avril 2018.

105-04-18

PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL (PAERRL) DE LA PART DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS (MEMDET)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne a reçu un montant de 60 381 \$ dans le cadre du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL) pour l'année 2017;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit attester la véracité des frais encourus et qu'ils l'ont été sur des routes locales de niveau 1 et 2;

IL EST PROPOSÉ PAR M. STEEVE PAQUET
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne atteste que des dépenses de fonctionnement admissibles de 166 974.00 \$ ont été réalisées pour les routes locales de niveau 1 et 2 telles que décrites lors du dépôt du rapport financier 2017.

106-04-18

LANCEMENT D'APPEL D'OFFRES POUR L'ACHAT D'ASPHALTE RECYCLÉ

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire effectuer des travaux de réfection à différents endroits au sein de la municipalité;

CONSIDÉRANT QU'il serait moins dispendieux de faire la finition de ces routes en asphalte recyclé;

CONSIDÉRANT QUE l'asphalte recyclé est une denrée rare, les membres du conseil désirent procéder par appel d'offres public pour l'octroi du contrat;

IL EST PROPOSÉ PAR M^{ME} LINDA MORIN
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du Conseil autorisent la directrice générale à lancer un appel d'offres sur SEAO pour l'achat d'asphalte recyclé.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions de cette séance porte exclusivement sur les points à l'ordre du jour.

(Temps alloué : 30 minutes)

Aucune personne ne s'est prévalu de son droit à ce moment.

La période de questions peut être vue et entendue sur l'enregistrement de cette séance disponible sur le site Internet de la municipalité au : www.ste-christine.qc.ca

107-04-18

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé de lever l'assemblée à 19 heures 48 minutes par M^{me} Sylvie Duchesneau.

Raymond Francoeur
Maire

July Bédard
Directrice générale et secrétaire-trésorière